1ER Réunion de négociation sur la signature d'un accord Télétravail

Etaient présents :

Frédérique Garbe
Isabelle de Francqueville
Jean-philippe Dumas

et

Sophie Lenquette
Fabien Dequaire

Les représentants de l'Apca étaient à notre écoute pour connaitre nos souhaits pour le contenu du futur accord

Nous avons commencé en précisant que nous allions suivre les réponses de l'enquête, que nous avions à ce jour des arguments pour demander jusqu'à 5 jours de Tad pour une certaine catégorie de salariés.

Ils ont essayé de dire que les chambres voulaient de la proximité et que le lien social était important.

Nous avons bien rappelé que la moitié du personnel de l'Apca était décentralisée et que pour une grande partie de ces salariés, ils ne faisaient plus de proximité.

Nous avons bien compris que la demande de 5 jours était impossible pour eux cependant nous avons amené une réflexion sur un nombre de TAD possible par rapport aux fonctions des collaborateurs jusque la possibilité de prendre 3 jours.et insisté sur le fait que le télétravail à 100 % devait s'accompagner de réunions régulières en présentiel.

La réflexion sur l'organisation du travail et des locaux est à mener si nous partons sur un nombre de jours de tàd plus important. Cela pourrait se mettre en place progressivement.

Nos arguments ont été entendus et nous les avons surpris dans leur position initiale

Nous avons bien rappelé que nous souhaitions partir de l'accord que la Direction générale n'avait pas voulu signer fin 2020 et qui avait été travaillée par les 2 DS.

Nous voulons un accord de télétravail moderne et innovant pour le réseau.

Nous avons précisé que nous voulions dans cet accord 3 types de TAD :

- *TAD à la « carte » (grève, pré-arrêt maladie, intempérie …)*
- *TAD exceptionnel (qui correspond à notre accord actuel)*
- *TAD régulier (nombre de jour par semaine*

Nous avons également demandé un forfait indemnité

Le délai d'ici la prochaine réunion ne leur permettra pas d'analyser toutes nos demandes et leurs impacts mais nous aurons déjà certaines propositions de la direction pour le 29 novembre.